

Les Bordes sur Arize
ARIÈGE-PYRÉNÉES**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 24 OCTOBRE 2023*Date de la convocation 19/10/2023**L'an deux mille vingt-et-trois, le VINGT-QUATRE OCTOBRE, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*

Présents : Frédéric CAMPS, Dominique DUFOSSÉ, Michel MERIC, Patrick LAFONT, François CHAUVET, Séverine COMMENGE, Steeve DENOY, Sylvie GOUZY, Aurélie MIR, Jérôme PEREIRA-NANTERRE, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO.

Procurations : Serge KOSMINSKY à Séverine COMMENGE, Alain CABÉ à Gilberte VALERO

Absents :

Secrétaire de séance : Séverine COMMENGE

2023-06—Bis – Proposition achat grange communale.
ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2023-061

Considérant la délibération n° 2023-044 validant la mise en vente du bien immobilier cadastré section B numéros de parcelles 808 et 2859 pour un montant net vendeur de 7000 euros, pour une surface totale de 185m²,

Considérant la proposition de Monsieur Mathias Trillou, pour l'achat dudit bien communal, cadastrée section B parcelle 2859, au prix net vendeur de SEPT MILLE euros (7000€)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'aliénation des parcelles b808, d'une surface de 77m², et b2859, d'une surface de 108m² au prix de 7000 euros net vendeur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Frédéric CAMPS

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,